

## Des projets concrets entre Strasbourg et Kehl

Trait d'union entre la France et l'Allemagne, l'agglomération transfrontalière de Strasbourg-Kehl est au cœur de l'espace du Rhin Supérieur et, plus localement, de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, organe de coopération qui a vu le jour en 2005 et qui s'est constitué sous la forme d'un GECT en 2010.

Une coopération solide et riche de nombreux projets transfrontaliers est menée de longue date entre les deux villes pour répondre aux besoins des habitants. Quelques exemples :

- Le projet "[EcoCités Strasbourg, métropole des deux-rives](#)"\* en matière d'urbanisme, a pour ambition d'installer les fondements d'une métropole transfrontalière durable, attractive, solidaire et ouverte sur le Rhin et sur l'Europe. En cohérence avec ce projet, le schéma directeur des transports publics prévoit [l'extension du tramway](#) strasbourgeois jusqu'à Kehl afin de faciliter la mobilité de part et d'autre Rhin. L'ouverture de cette ligne transfrontalière est prévue début 2016.

- Un autre exemple concerne [le réaménagement des anciennes zones douanières](#), espaces actuellement vacants, et qui présentent un fort potentiel de développement urbain. "La Cour des

Douanes" côté français et de la "Zollhofareal" côté allemand ont fait l'objet d'un concours d'urbanisme transfrontalier, présidé par un jury franco-allemand. Les équipes lauréates ont été désignées le 18 janvier dernier.

- Enfin, le projet de "[Maison de la petite enfance transfrontalière](#)", répond au besoin des deux villes de disposer de places d'accueil collectives supplémentaires pour les enfants de deux mois et demi à trois ans révolus. Structure innovante tant de par sa conception architecturale que par son projet pédagogique qui conjugueront les approches française et allemande en matière de petite enfance, cet équipement permettra aux deux cités de faire face ensemble aux enjeux sociaux du territoire, et d'agir au plus près des populations locales de part et d'autre de la frontière.

\* Cliquez sur [les titres des projets](#) pour plus d'infos



**Roland RIES**

Sénateur-Maire de  
Strasbourg  
Président d'honneur  
de la MOT



**Jacques BIGOT**

Maire d'Illkirch-  
Graffenstaden  
Président de la Communauté  
urbaine de Strasbourg

### Relancer la construction européenne par la coopération transfrontalière

"Strasbourg aura le plaisir d'accueillir les 24 et 25 avril 2013 l'Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, organisme dont elle est membre fondateur et dont l'action est reconnue bien au-delà des frontières françaises.

A un moment où l'Europe suscite défiance et interrogations, les territoires transfrontaliers constituent un élément essentiel pour la reconquête du projet européen. La Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg se sont, de longue date, résolument engagées dans la voie de la coopération transfrontalière, aspect moteur de leur développement et porteur de sens pour le citoyen.

La célébration des 50 ans du Traité de l'Elysée donne une tonalité toute particulière aux actions de coopération mises en œuvre à Strasbourg à différentes échelles. Les projets développés avec la ville voisine de Kehl incarnent cette volonté de construire un bassin de vie franco-allemand partagé qui réponde aux préoccupations de tous ceux vivant le transfrontalier au quotidien. La démarche Eurodistrict Strasbourg-Ortenau connaît une nouvelle phase depuis 2010 grâce à l'outil du GECT, afin de passer d'une logique de coopération à une logique de codécision. Désormais, nous pensons notre agglomération et le développement de notre métropole à 360°. [...] "[La suite en page 2.](#)"



# ÉVÈNEMENTS

## MAI-JUIN

Programme ESPON 2013 "Inspire policy making by territorial evidence"

Atelier "Stepping into the sea - New evidence on territorial development and the opportunities and risks for European seas and maritime regions" Le 15 mai 2013 à Bruxelles

Transparcnet meeting : rencontre annuelle des espaces naturels transfrontaliers

Du 4 au 7 juin 2013 à Roermond (Pays-Bas)

## Séminaires sur les montages opérationnels transfrontaliers

Entre juin et novembre 2013, la MOT organise cinq séminaires d'information relatifs aux montages opérationnels des projets transfrontaliers aux frontières françaises, dans le cadre du programme d'assistance nationale Europ'Act. Chaque séminaire sera dédié à une frontière française.

Le premier séminaire sera organisé sur la frontière franco-espagnole. Le lieu et la date seront communiqués prochainement sur le site de la MOT.



Projet cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act.

L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

## Le centre de coopération Francfort-Slubice



Le centre de coopération de Francfort-Slubice, à la frontière germano-polonaise, est une institution communale conjointe aux villes de Francfort-sur-Oder (Allemagne) et de Slubice (Pologne), dans laquelle six personnes bilingues (trois allemands et trois polonais) font avancer la coopération transfrontalière entre les deux cités. Dans ce cadre, en décembre 2012, deux importants projets sur la frontière germano-polonaise ont été couronnés de succès :

- Le 9 décembre, une ligne de bus transfrontalière a été inaugurée sur la place des Héros à Slubice ("Plac Bohaterów"). Elle relie, en trente à soixante minutes, sur une distance d'environ

cinq kilomètres, la gare de Francfort, les deux centres villes, les deux universités et le centre commercial de Slubice. La clé du projet : pour 1,40 euros, le ticket de bus est valable sur l'ensemble du réseau urbain et toute personne qui se rend de Berlin à Francfort-sur-Oder avec un billet de train, peut sans frais supplémentaire prendre le bus jusqu'à Slubice.

- Les assemblées transfrontalières des autorités municipales, qui siègent à la mairie de Francfort-sur-Oder, ont décidé de rassembler la cité transfrontalière en tant que "première ville jumelle germano-polonaise" autour d'un même symbole. Ainsi, depuis cette année, un logo bleu et vert "Francfort-sur-



Ohne Grenzen. Bez granic.

Oder Slubice-Ohne Grenzen - Bez granic" a été introduit dans les publications et les sites Internet grâce au programme Interreg IVA.

A venir, trois grands événements culturels marqueront l'année 2013 : "Le Jour de l'Europe" le 8 et 9 mai avec quarante ateliers transfrontaliers, la fête municipale commune de trois jours en juillet et la présence d'un groupe d'étudiants des deux villes au festival européen de rock "Przystanek Woodstock", à Kostrzyn en Pologne.

[www.frankfurt-slubice.eu](http://www.frankfurt-slubice.eu)

## Suite de l'édito en page 1

"[...] Le renforcement du statut européen de Strasbourg passe ainsi nécessairement par une affirmation accrue de sa dimension transfrontalière, en travaillant sur la gouvernance intercommunale mais aussi à l'échelle métropolitaine avec les agglomérations du Rhin Supérieur dans le cadre du Réseau des Villes et de la Région Métropolitaine Trinationale.

Ces différentes démarches témoignent de la richesse et de l'enracinement d'une coopération transfrontalière devenue incontournable et apportant des réalisations concrètes qui matérialisent la construction européenne dans nos territoires. Elles constituent ainsi une opportunité unique de réconcilier le citoyen avec le fondement et les avancées du projet européen,

afin de lui donner un souffle nouveau.

La prochaine Assemblée Générale de la MOT, à Strasbourg, sera l'occasion d'aborder ces différents enjeux dans le contexte de la préparation de la prochaine politique communautaire de Cohésion et de renforcer l'appropriation de la coopération transfrontalière par le citoyen."

## Une newsletter pour l'Eurocité basque !

L'Eurocité basque Bayonne San Sebastian a lancé sa newsletter. [Consultez le premier numéro.](#)



# ACTUALITÉS DE LA MOT

# ACTUALITÉS EUROPE

## Le Groupement eurorégional de coopération



### Etude "Alcotra"

Une étude sur la capitalisation des projets du programme Alcotra<sup>1</sup> 2007-2013 a été menée par la MOT<sup>2</sup> entre août 2012 et janvier 2013. L'objectif du travail était de tirer un bilan qualitatif des projets Interreg et de capitaliser les expériences après plus de vingt ans d'existence du programme européen, en vue de la nouvelle période de programmation 2014-2020. [L'étude complète est désormais accessible aux adhérents, sur l'Espace membres du site Internet.](#)



<sup>1</sup> Réalisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

<sup>2</sup> Confiée à la MOT par le conseil régional PACA et les conseils généraux des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes

Le 1<sup>er</sup> mars 2013, le protocole n°3 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (dite "[Convention-cadre de Madrid](#)") rédigé par le Conseil de l'Europe et relatif aux Groupements eurorégional de coopération (GEC) est entré en vigueur en Allemagne, en Suisse, en Slovénie et en Ukraine. Il entrera en vigueur en France le 1<sup>er</sup> mai 2013.

Le GEC, créé sur la base du volontariat, permet à des personnes morales de droit public de travailler ensemble afin de promouvoir, soutenir et développer, au profit de leurs populations, des actions de coopération transfrontalière ou interterritoriale (sans continuité géographique), à l'échelle des Etats du Conseil de l'Europe. Peuvent devenir membre d'un GEC des collectivités et autorités territoriales appartenant à un Etat ayant ratifié ce protocole, ainsi que ces Etats, à condition que le

partenariat comprenne une collectivité ou une autorité territoriale située sur leur territoire. Des collectivités et autorités territoriales d'un Etat n'ayant pas encore ratifié ce protocole peuvent devenir membre d'un GEC s'ils appartiennent à un Etat limitrophe de l'Etat du siège du GEC et s'il existe un accord entre les deux Etats donnant une base légale à cette participation. Les futurs membres définissent les conditions de fonctionnement du GEC en respectant les principes définis dans le protocole : les missions du GEC doivent être compatibles avec les compétences des membres ; le GEC ne peut pas exercer de pouvoirs de police ou de réglementation ; les collectivités ou autorités territoriales membres du GEC doivent détenir la majorité des voix à l'assemblée ; le GEC est obligatoirement établi sur le territoire d'un Etat membre du Conseil de l'Europe qui a ratifié le

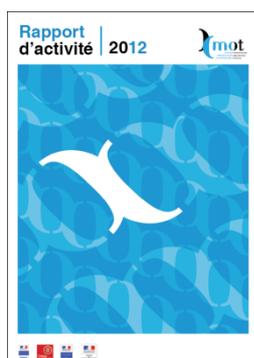
protocole GEC ; le GEC est régi par le droit du lieu du siège, les membres pouvant opter pour la forme juridique la plus adaptée à leurs objectifs. En outre, les membres doivent faciliter la mise en œuvre des décisions du GEC relevant de leurs compétences. La création du GEC ainsi que toute modification du contenu de l'accord créant le GEC (liste des membres, nom, siège, durée, objectif, missions, champ d'intervention géographique) doit faire l'objet d'une approbation préalable par les tous Etats concernés.

Le GEC constitue un outil alternatif au Groupement européen de coopération territoriale (GECT) et pourrait notamment être utilisé à la frontière suisse afin d'associer dans une même structure (éventuellement régie par le droit suisse) tous les niveaux de compétences, y compris étatiques.

[Consultez le protocole n°3](#)

## La MOT a publié son rapport d'activité 2012

Le rapport d'activité de la MOT pour l'année 2012, [disponible en cliquant ici](#), rend compte d'une activité dense, tant au niveau opérationnel avec des études et missions sur le terrain et de nombreux services aux adhérents, qu'au niveau national et européen : appui à la définition d'une politique transfrontalière en France, préparation de la politique de cohésion 2014-2020, contributions européennes afin de veiller à une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers, etc.



## Négociations sur la politique de cohésion

Les négociations en cours entre le Parlement européen et le Conseil, sur la politique de cohésion et les fonds structurels pour la période 2014-2020, sont difficiles. Pour la première fois, les rapporteurs du Parlement européen ont évoqué la possibilité d'une deuxième lecture pour parvenir à un accord avec le Conseil. Certains points de litiges importants

(macro-conditionnalité, concentration des fonds, réserve de performance, etc.) n'ont pas encore été abordés. Le Commissaire Johannes Hahn espère qu'un accord politique sera conclu d'ici l'été.

[Plus d'infos sur le site du Parlement.](#)

[Plus d'infos sur le site de la RP France auprès de l'UE.](#)

# REVUE DE PRESSE

## ▲ La coopération transfrontalière, socle de l'UE ?

**Libération, 8 avril 2013**

"Forum de Strasbourg (Vidéo) Retrouvez la rencontre avec Roland Ries (maire de Strasbourg), Thomas Klau (directeur du bureau du Conseil européen des relations étrangères à Paris) et Sandrine Bélier (eurodéputée Europe Écologie Les Verts). Animé par Dominique Jung (Dernières Nouvelles d'Alsace)."

[Cliquez ici.](#)

## ▲ Le projet de conseil unique dont Philippe Richert et quelques autres élus rêvaient

**L'Alsace, 8 avril**

"Les électeurs alsaciens ont rejeté le conseil unique, en votant non dans le Haut-Rhin et en ne se mobilisant pas assez pour le oui dans le Bas-Rhin. Le projet de conseil unique dont Philippe Richert et quelques autres élus rêvaient depuis plus de vingt ans, était-il trop novateur ? Ou trop compliqué ? Le millefeuille institutionnel a de beaux jours devant lui. Les électeurs ont donné un coup d'arrêt, hier, au projet de conseil d'Alsace. Certes, une majorité des Alsaciens - 55, 67% - a choisi le oui. Mais la double condition de ce référendum n'était pas remplie : le oui devait obtenir 50% des voix dans chacun des départements, et ce score devait représenter 25% des inscrits."

## ▲ Un programme transfrontalier pour développer des démarches d' 'éco-conception'

**L'Avenir, 26 mars**

"Le programme transfrontalier FRED (Fabrication rapide éco design) vient d'être lancé. Il vise à favoriser l'émergence et l'intégration de démarches d'éco-conception au sein de petites et moyennes entreprises du secteur de la mécanique de Wallonie, de Lorraine et du Luxembourg."

## ▲ Une station d'épuration transfrontalière

**DNA, 29 mars**

"À Wissembourg, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne a donné naissance à un projet concret : la construction d'une station d'épuration [...]. Mercredi, lors de la toute première réunion de chantier, élus français et allemands se sont félicités que, dans ce domaine non plus, la frontière ne soit pas un obstacle."

## ▲ Affluence record pour les 10 ans du salon des transfrontaliers

**Le Dauphiné libéré, 7 avril**

"Le bilan du salon est tout à fait positif pour deux raisons. La première, nous a été confirmée dès l'amorce de ce dixième anniversaire avec une avant-première qui a répondu à nos attentes et la satisfaction de l'ensemble de nos partenaires invités. La seconde s'est concrétisée vendredi soir où nous atteignons déjà un nombre de visiteurs équivalent à l'an dernier sur l'ensemble des trois jours."

## ▲ "Que personne ne porte atteinte à la ligne Cuneo-Breil-Vintimille"

**Nice-Matin, 8 avril**

"Cet appel qui peut résonner comme un avertissement a été lancé par le président de l'association 'Giuseppe Biancheri', le conseiller régional de Ligurie Segio Scibilia, lors d'une importante réunion qui s'est tenue à la mairie de Vintimille, samedi."

## ▲ L'Euro député Marie-Thérèse Sanchez-Schmid : pour les transports ferroviaires

**Le Petit Journal, 21 mars**

"Marie-Thérèse Sanchez-Schmid a été nommée rapporteur pour la Commission du Développement régional de la refonte de la directive sur l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de l'Union européenne. Pour l'élu : 'L'objectif de cette refonte est d'accroître l'interopérabilité des chemins de fer au niveau de l'UE, tout en conservant un niveau sécurité optimum. C'est à dire, accroître la capacité pour une locomotive ou un wagon de rouler indistinctement sur n'importe quelle section du réseau ferroviaire de l'UE. Malheureusement, nous sommes encore loin du compte, et la fragmentation entre les Etats Membres pose des problèmes de compatibilité et de coût pour les opérateurs du rail, en particulier sur les sections transfrontalières."

## "Une stratégie d'avenir pour l'Euregio Meuse-Rhin"

La stratégie d'avenir eurégionale "EMR2020" a été présentée le 13 mars 2013 lors de la deuxième conférence triennale de l'Euregio Meuse-Rhin tenue à Saint-Vith, en Belgique.

La stratégie d'avenir "EMR2020" résulte d'un intense processus de participation et d'harmonisation au sein de l'Euregio et vise à approfondir et à renforcer la coopération socio-économique dans la région frontalière. La stratégie met l'accent sur des solutions pratiques face aux barrières frontalières notamment dans les domaines de l'innovation, du marché de l'emploi, de la culture et du tourisme, des soins de santé et de la sécurité. En outre, l'Euregio souhaite se faire connaître davantage et être plus proche du citoyen. "La réalisation de la stratégie EMR2020 commence aujourd'hui, dans le cadre de la présidence de la Communauté germanophone et constituera d'ici l'année 2020 le défi majeur pour les régions partenaires de l'Euregio Meuse-Rhin."

<http://www.emr2020.eu>



## L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38, rue des Bourdonnais  
75001 Paris France  
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)  
Directeur de publication : Jean Peyrony  
Réalisation : Domitille Ayrat

Photos : DR ; page 1 : Ville de Strasbourg / J. Dorkel ; page 3 : Council of Europe.

Pour s'abonner, modifier ou supprimer son abonnement :  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)  
(onglet "Newsletter ")

